P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de SAINT-SAVIN

5.2.e Déchets

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du PLU en date du 17 décembre 2021.

> Le Maire, Fabien DURAND





ORDURES MENAGERES

COLLECTIVITE: SAINT-SAVIN

Adhérente au Syndicat Mixte Nord Dauphiné

Siège: 1180, chemin de Rajat, BP 25, 38540 Heyrieux

1. ETAT ACTUEL

1.1. Fréquence des collectes:

Ramassage hebdomadaire : le jeudi

Tonnage annuel: 1012,3 tonnes soit 245,71 kg / hab. / an en 2019

1.2. Lieu de décharge ou de traitement

Les ordures collectées sont incinérées au SITOM Nord Isère à Bourgoin-Jallieu

<u>1.3.</u>	Nature de la décharge et superficie			
		Sauvage		
		Autorisée	Arrêté préfectoral n° du Date du rapport du géologue :	
<u>1.4.</u>	Mode de tr	aitement et date de	e mise en service des installations	
		Décharge contrôlée		
		Broyage		
		Incinération		

1.5. Organisation du service

Cadre du service	Collecte	Transport	Traitement
Intercommunal			
Syndical	X	X	X
Privé			

1.6. Conclusion sur les services existants (Degré de satisfaction)

Le tri sélectif s'effectue grâce à la présence de 6 points d'apport volontaire composés des flux : verre, emballage et papier, situés :

- Impasse de la foret
- Route de pre chatelain
- Chemin de pre morel
- Parking rue de la mairie
- Impasse de l'aumonerie
- Route de Chapeze

Il a été collecté pour l'année en 2015, 2016 et 2017, 2018 et 2019 (en kg / habitant / an) pour la commune :

2016

- verres : 28.7 kg/hab/an

- emballage / papier : 28.6 kg/hab/an

2017

- verres: 23.9 kg/hab/an

- emballage / papier : 28.4 kg/hab/an

<u>2018</u>

- verres : 26.2 kg/hab/an

- emballage / papier : 30.9 kg/hab/an

<u>2019</u>

- verres: 25.7 kg/hab/an

- emballage / papier : 27.7 kg/hab/an

Les habitants ont accès à l'ensemble des déchèteries du SMND, du SICTOM de Morestel et du SICTOM du Guiers (cf carte jointe).

2. ETAT FUTUR

2.1. Conclusions

2.2. Services à créer

Pas de solution à l'étude actuellement
Solutions à l'étude actuellement